

## Communiqué de presse

8 novembre 2016

### **Le Foyer de vie « l'Afidamen », de Pourrières, lauréat du Prix CNSA Lieux de vie collectifs & Autonomie 2016.**

**Geneviève Gueydan, directrice de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, a remis aujourd'hui un chèque de 30 000 € à l'association gestionnaire du foyer de vie « l'Afidamen », lauréate du prix de la réalisation médico-sociale pour personnes handicapées organisé par la CNSA. Cette cérémonie était organisée en présence de Caroline Depallens, présidente de la commission solidarité du Département du Var.**

Le Foyer de vie « l'Afidamen » accueille 38 personnes en situation de handicap à Pourrières, dans le Var. Il est géré par l'association Les Hauts de l'Arc. Il a concouru et remporté le prix de la réalisation médico-sociale pour personnes handicapées 2016, l'une des 5 catégories du Prix CNSA Lieux de vie collectifs & Autonomie.

#### **L'Afidamen, un foyer de vie**

Ouvert depuis le 29 octobre 2012, « l'Afidamen » apporte une souplesse supplémentaire dans les possibilités d'accompagnement offertes aux familles sur le territoire nord-ouest du département.

Le foyer de vie a une capacité de 31 places en internat (dont 10 places pour personnes handicapées vieillissantes), 5 places en externat, 2 places en accueil temporaire (à temps complet et à temps partiel) pour des personnes adultes présentant une déficience intellectuelle et des problématiques associées.

L'établissement relève de la compétence du Département, qui fixe le tarif du prix de journée et finance l'accueil des Varois qui y sont hébergés. Il est géré par l'association les Hauts de l'arc, un partenaire emblématique du Département. Le foyer de Pourrières répond en tous points aux besoins identifiés dans le schéma départemental des personnes handicapées 2014-2018.

#### **Pourquoi avoir récompensé cet établissement ?**

Le jury du prix, présidé par l'architecte Thierry van de Wyngaert, a été notamment sensible au projet d'établissement, qui offre aux personnes accueillies un cadre de vie sécurisant et adapté, tout en leur permettant de vivre leur citoyenneté. En effet, implanté au cœur du village, dans le quartier de l'école primaire, de la crèche et du skate parc, et à deux pas des commerces de proximité, l'Afidamen permet aux résidents de participer pleinement aux activités des associations environnantes (yoga, peinture, gymnastique) ou aux événements festifs de la ville.

Le projet a été réalisé avec le concours du cabinet d'architecture Atelier Nerin.

Geneviève Gueydan, directrice de la CNSA, a visité l'établissement ce 8 novembre au côté de Caroline Depallens, présidente de la commission solidarité du Département du Var, avant de remettre le prix au directeur de l'établissement, Jean-Marie Osanno en présence des résidents.

### Le Prix CNSA en quelques lignes

Depuis 2007, la CNSA organise le Prix Lieux de vie collectifs & Autonomie en collaboration avec la Direction générale des patrimoines - Ministère de la culture et de la communication, avec le soutien du CCAH et de la Fondation Médéric Alzheimer, et en partenariat avec les acteurs du secteur médico-social et de l'architecture.

En organisant ce prix, la CNSA cherche à répondre à un triple enjeu :

- encourager l'évolution des structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées du secteur médico-social pour une meilleure adéquation avec des besoins nouveaux (prise en compte des proches aidants, maladie d'Alzheimer...)
- valoriser des réalisations de qualité pour donner des références aux maîtres d'ouvrage et aux concepteurs,
- attirer l'attention des étudiants en architecture sur un thème social important, encore insuffisamment exploré dans les programmes universitaires.

En 2017, seul un concours d'idées destiné aux étudiants en architecture est ouvert. La prochaine édition ouverte aux établissements médico-sociaux aura lieu en 2018.

Pour suivre l'actualité du Prix CNSA : [www.prix-autonomie.cnsa.fr](http://www.prix-autonomie.cnsa.fr).

Consultez également le [dépliant de présentation de l'ensemble des lauréats 2016](#).

### Contacts presse

**Aurore Anotin – CNSA**

Tél. : 01 53 91 21 75

[aurore.anotin@cnsa.fr](mailto:aurore.anotin@cnsa.fr)

[www.cnsa.fr](http://www.cnsa.fr)

[www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)



[@CNSA\\_actu](#)

**Françoise Sergent – Département du Var**

Tél. : 04 83 95 03 60 – 07 86 46 55 29

[presse@var.fr](mailto:presse@var.fr)

[www.var.fr](http://www.var.fr)

En collaboration avec

